

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 257

Artikel: LA fenêtre dangereuse
Autor: Raocourt, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mars 1752, Meyer était prêtre et retourna à St-Ursanne pour y reprendre ses fonctions.

Sur ces entrefaites le procès se continuait, il s'en allait du tribunal de la Rote à Rome aux tribunaux de l'Empire, à Wetzlar. Enfin il se termina par un jugement arbitral et une transaction qui satisfaisait le puissant archevêque de Besançon et lésait les droits du Chapitre. Le 17 novembre 1752, l'abbé Copin se vit obligé, d'après les avis de Mérande, avocat du Chapitre à Rome, de signer l'accord qui mettait fin au procès. On accorda aux deux parties belligerantes le droit de nommer tour à tour à la cure de Chenevez. Copin dût renoncer à cette cure en faveur de son compétiteur déjà en possession de ce bénéfice. Ce long procès n'avait pas coûté moins de deux mille livres au Chapitre.¹⁾

Le procès terminé, l'Abbé Copin fut sans bénéfice et sans place, pendant trois ans. Il désirait ardemment un poste et ce ne fut qu'en 1755 qu'il lui fut donné de voir ses vœux se réaliser. Le Chapitre lui continua sa bienveillance et le lui prouva en voulant lui donner la cure de Glovelier qui lui appartenait, à la mort du curé Ursanne-François Boillotat, de St-Ursanne, arrivée le 15 juillet 1755.

Cette cure avait déjà un puissant concurrent, c'était Jean-Jacques Laporte, fortement appuyé par M. Catin, secrétaire de la cour épiscopale et par le chanoine Triponé, son oncle, curé de St-Ursanne. Le Chapitre, pour éviter des difficultés, demanda à l'officialité diocésaine un autre poste pour Copin. La cure du Noirmont était alors vacante. L'abbé Copin y fut nommé et installé, la même année le 7 octobre. Il y remplit alors fidèlement les devoirs de sa charge.

De tout temps cependant, Copin s'était signalé par la bizarrerie de son caractère et de son esprit d'indépendance. On lui reprochait son peu de déférence et de soumission envers ses supérieurs. Il avait une singulière pénétration de réformer la religion « qu'il voulait, disait-il, ramener à sa simplicité primitive. » Plus tard les bizarreries de ce caractère inquiet se firent jour comme nous le verrons plus loin. Le chroniqueur Cléménçon, son contemporain, dit de lui : « Al-

1) Au rapport de son actuaire, M. Beure ajouta cette naïve remarque : « Cet exemple nous apprend que ce n'est pas assez d'avoir une prétention juste et fondée en droit, pour entreprendre un procès. Il faut, outre cela, prévoir si l'on peut bien assurer les moyens nécessaires pour le conduire à une bonne issue ».

V

Un de ces dimanches d'été, qu'ils aimait, Véronique et Charles revenaient le long de la rive gauche de la Moselle. M. Audouin avait dû rester à Toul pour présider l'assemblée annuelle d'une société d'anciens militaires. Le soleil baissait, mais il remplissait encore tout le ciel de lumière et de chaleur, et, pénétrant la terre basse et mouillée des bords du fleuve, donnait leur dernière croissance aux herbes démesurées. Les prés formaient d'énormes gerbes carrées que liait, comme un ruban, l'eau bleue de leurs fossés. Les fleurs lourdes de pollen, les graines déjà mûrissantes se mêlaient sur les mêmes tiges. Le vent soufflait dans le sens du courant, vers la ville. Et dans la nappe de parfum que poussait devant elle la Moselle, Véronique et Charles allaient d'un bon pas, causant mieux qu'au commencement la journée, légers d'humeur, confiants, les yeux sur l'horizon où

tier et révolté contre son évêque même, il suivait les maximes et les principes de Fébronius.»

Copin était très charitable envers les pauvres et les malades, ce qui lui gagna tous les coeurs de sa paroisse du Noirmont. Il se montrait familier, simple, de bonne humeur, avec tout le monde. Il se mettait à la portée des petits et se faisait l'un d'eux. Il se nommait lui-même, dit le père Grégoire Voirol, religieux de Bellelay. *Consolatrix afflictorum.*

Ayant quelques connaissances des simples et des notions élémentaires de médecine, il distribuait gratis des remèdes à ses paroissiens. Ces procédés le rendirent populaire, surtout, dans un pays où les soins et les secours médicaux étaient rares et dispendieux. Il avait chez lui, dit Cléménçon dans ses mémoires, une pharmacie complète. Il achetait ses drogues chez l'apothicaire de la ville, mais il est prouvé, qu'il dépensait en médicaments et en secours aux pauvres bien au-delà de ses moyens. Il avait contracté pour plusieurs milliers de dettes : dont il restera éternellement redévable, dit Cléménçon, en sorte qu'en soulageant les uns par ses remèdes, il ruinait les autres par les emprunts qu'il prévoyait d'avance ne pouvoit jamais acquitter.

Cependant le curé Copin comprit que l'accumulation de tant de dettes ne pouvait durer bien longtemps. Elles ne lui laissaient pas de repos, aussi n'y pouvant tenir, il vendit, le 20 mai 1757 sa maison qu'il avait héritée à St-Ursanne de son oncle le chapeau Cuenin, au vicaire Jean-Jacques Helfer, de Delémont. Celui ci dut naturellement se charger de la dette de cent livres que les frères Copin avaient contractée envers la Collégiale par un emprunt, pour lequel la maison avait été hypothéquée.

L'argent qu'il retira de la vente de sa maison ne pouvant payer les dettes qu'il avait faites au Noirmont, il songea sérieusement à quitter sa paroisse. A cet effet il écrivit une lettre à un officier de la Cour de Porrentruy. Cette lettre est datée du 5 mars 1764 et conçue en ces termes :¹⁾

Mon ultimatum est pris, et je suis enfin décidé à renoncer à mon bénéfice. Entre plusieurs raisons que j'en ai, celle de voir que je recule tous les jours au lieu d'avancer dans le temporel, à cause de mon talent singulier pour l'économie, n'est pas une des moindres. Non seulement je ne saurais parvenir à payer mes dettes, mais j'ai bien de la peine de me défendre d'en faire de nou-

1) Archives de l'Evêché.

se levaient la cathédrale et la ligne d'un mauve ardent, que dessinaient, à gauche, les pentes du Saint-Michel.

— Vois-tu, disait Véronique, je pense que nous pourrons aller te voir plus tard dans tes garnisons, pourvu que ça ne soit pas trop loin. D'abord, pap est solide ; il vivra cent ans malgré ses rhumatismes, et puis j'ai fait des économies, sans le dire, sur le prix de mes leçons. Ce n'est pas un trésor, mais c'est de quoi prendre un billet de chemin de fer et passer huit jours avec toi, quand tu seras nommé maréchal des logis, mon brigadier !

— Attendez un peu, ma marraine !

— Quand tu seras reçu à Saumur !

Charles riait, la figure toute chaude de soleil et de joie, et Véronique poursuivait :

— Quand tu sortiras de Saumur avec l'épaulette d'or mon lieutenant !

Elle riait avec lui, Véronique la sage, Véronique aux cheveux grisonnants, et, passant le

velles. Je viens d'écrire ma résolution à Monsieur le vicaire-général et à Monsieur le vice-gérant. Je me recommande surtout pour que la pension que l'on voudra bien m'accorder soit sûre et suffisante ; car j'ai sacrifié mon patrimoine, comme vous savez, pour acquitter les dettes de mon père ; je vendrai tout ce que j'ai pour payer les miennes, et si cela ne suffit pas, ma pension y suppléera, si je trouve de quoi y gagner ma vie, ce que j'espère ; au moins s'il plaît à Dieu, m'y conserver la santé...»

(A suivre.)

LA FENÊTRE DANGEREUSE

III

Et, pourtant, Fernand Dubois avait vainement essayé de noyer sa douleur ; chaque jour il s'apercevait qu'il aimait davantage sa sévère voisine.

L'été avançait ; déjà août accablait Paris de sa lourde atmosphère.

Depuis quelque temps, Adèle, débordée de besogne, veillait fort tard, laissant, même sa croisée entr'ouverte.

Une lueur d'espérance traversa à ce moment le cœur de Fernand Dubois ; un souvenir venait de frapper sa bouillante imagination : celui d'une soirée à l'Opéra, où un machiniste de ses amis l'avait fait assister à *Roméo et Juliette*.

— Ah ! la belle idée ! s'écria-t-il.

Et, le jour même où elle jaillit dans son cerveau, il mit sa petite combinaison en œuvre pour la nuit suivante.

Pourquoi n'imiterait-il pas Roméo escaladant jusqu'au balcon de sa Juliette ?

Il calcula à peu près la distance qui le séparait du mur voisin et assembla deux échelles. Et, vers minuit, — lorsque la maison fut tout-à-fait endormie, sans autre lumière que celle de la fenêtre mi-ouverte où travaillait encore courageusement Adèle Berger, — Fernand, qui avait eu la précaution de laisser sa chambre dans l'obscurité, posa doucement, sans le moindre bruit, son chemin suspendu sur l'entablement des deux croisées. Puis, il se mit hardiment en marche par cette voie aérienne, se rendant chez sa cruelle amie.

Quelques secondes plus tard, il était arrivé au bout de sa dangereuse escalade. Tout frissonnant de bonheur, il admirait le visage paisible d'Adèle Berger, dont les paupières baissées dessinaient une ombre meurtrissante sur les joues pâlies par la fatigue des longues veilles, ses petits doigts courant agiles sur l'étoffe. Et le

bras autour du cou de son filleul, le serrant contre elle, redevenue jeune un moment, comme les mères pour amuser leur enfant, elle continuait le rêve d'avenir.

— Tu seras lieutenant. C'est un grade déjà... Sais-tu alors ?

— Quoi donc, marraine ?

— Je te choisirai une femme, une Lorraine, mon petit, comme moi.

Il répondit calmement :

— Ah ! ça je le veux bien !

— Elle sera la conseillère et l'amie... Elle tiendra ta maison, comme j'ai tenu... Mais vois donc Charles, qui est-ce là-bas ?

— Oui, à la hauteur des saules de la Pierrière ?... N'est-ce pas mon père ?

— Mais oui, c'est mon parrain ! Quelle bonne idée il a eue de venir à notre rencontre !

La suite prochainement.

Un homme retenait à grand'peine sa respiration pour ne pas éveiller l'attention de la chère créature... Quand, par malheur, son pied glissa sur un échelon !

Et un cri d'effroi lui échappa, tandis qu'il essayait instinctivement de se cramponner à la barre de la fenêtre.

A ce cri, troubant le grand silence de la nuit, Adèle fut prise d'une peur indicible...

Brusquement elle se jeta sur les volets de la fenêtre et aperçut une ombre, — celle d'un homme qui s'agitant derrière l'entablement, s'accrochant des deux mains à la barre...

Sans se rendre compte de qui voulait pénétrer chez elle, elle ferma violemment sa fenêtre... La secousse se répercuta sur l'échelle... Et, brusquement, Fernand fut précipité dans le vide et vint s'abattre sur le pavé de la cour.

IV

Bientôt c'était tout un grouillement dans la cour, puis dans l'allée de la maison.

Le concierge, sa femme, puis une douzaine de voisins, éveillés en sursaut par les cris du pauvre Fernand et descendus en toute hâte, entouraient le blessé et, avant même de le soigner, essayaient de le faire parler, d'obtenir un mot d'explication sur sa mésaventure, sur sa chute, sur ces deux échelles brisées trouvées auprès de lui.

Mais lui, ne demandait qu'une chose :

— Qu'on me remonte chez moi !... Qu'on me remonte !... Et qu'on aille me chercher un médecin !

— Et qui vous soignera ? s'exclamait la concierge, tandis que son mari s'éloignait... Qui vous soignera, si vous avez la jambe cassée ?... Vous feriez mieux de vous laisser transporter à l'hôpital !

Vainement, en effet on avait essayé de le mettre debout : il retombait aussitôt, et suppliait avec irritation :

— Mais remontez-moi donc chez moi !... Je vous en prie !... Qu'on m'étende tout de suite sur mon lit !...

Mais on osait rien faire, tant que le concierge n'était pas revenu.

Il reparut enfin accompagné d'un agent de police et d'un médecin que l'agent était allé requérir.

Dès le premier examen, le médecin confirmait toute l'étendue du malheur de Fernand.

— Oui, ce pauvre garçon a la jambe cassée.

— Alors, qui va le soigner ? reprit la concierge... Il vit tout seul, ce jeune homme... Sa famille est en province...

Et le médecin, à son tour, prononça la sentence terrible :

— Dame ! il vaudrait certainement mieux le porter à l'hôpital !

Mais déjà Fernand se redressait sur ses poignets pour protester, avec toute l'énergie dont il était encore capable :

— Non, non ! je ne veux pas !

En ce moment une figure animée de la plus exquise compassion se pencha vers lui ; et, très douce, mais très ferme, Adèle Berger ordonna :

— Non, non, pas à l'hôpital !... Qu'on le ramène chez lui, comme il le demande !...

— Eh ! répéta la concierge avec entêtement, qui le soignera ?... Qui lui fera sa cuisine ?... Qui ?...

— Moi, madame, moi ! déclara nettement la petite passementière.

Et elle ajouta en rougissant :

— Il faut bien s'aider entre voisins !...

Et Fernand, transporté de bonheur, malgré sa souffrance, murmura :

— Que vous êtes bonne... et que je vous aime !

Et ses yeux s'agrandirent, comme s'il voulait mieux y fixer l'image d'Adèle Berger, enfin vaincue !

Puis, il s'évanouit...

V

— Et ! mais vous voilà guéri, monsieur mon voisin ! s'écriait Adèle Berger avec le plus joli enjouement ; je crois bien que, la semaine prochaine, vous n'aurez plus aucun besoin de moi !...

C'était six semaines plus tard, par un après-midi tout triste, tout humide en une de ces heures où la solitude est particulièrement lourde ; aussi, ces simples mots avaient-ils tout de suite arraché des larmes à Fernand Dubois.

— Oh ! mademoiselle, prononça-t-il avec le plus douloureux accent de reproche, mademoiselle !...

Eh quoi ! parce qu'il était à peu près debout, parce qu'il allait de son lit à son fauteuil placé près de la fenêtre rien qu'en s'aidant un peu de son bras, ça allait en être fini de leur jolie intimité, de ces heures exquises où, pour mieux le surveiller, elle apportait son ouvrage dans sa chambre, des lectures qu'elle lui faisait le soir, des soins si simples et pourtant si délicieux dont elle l'entourait ?...

Et elle osait dire cela presque gaiement !

Fernand en était désespéré.

— Oh ! mademoiselle, alors... alors, s'écria-t-il, ce serait à rebomber malade !

Mutine, elle dit :

— Ah ! pardon ! ce ne serait plus ma faute alors, et je n'aurais plus le devoir de vous soigner ?

Lentement il demanda :

— Ce n'est donc que... par devoir... que vous avez été si bonne ?...

Jamais, depuis le terrible et bienheureux accident, il n'avait osé lui manifester d'autre sentiment que sa respectueuse reconnaissance, — bien que, plus d'une fois, il eût cru voir, au milieu des soins fraternelles dont l'entourait Adèle, paraître une tendresse plus vive.

Il ne fallait plus effrayer l'oiselet ; ne se prendrait-il pas de lui-même, insensiblement ?

Mais, pour cela, il importait que rien ne fût changé à leur intimité.

— Voulez-vous être sage ! répondit Adèle... Allons ! étendez-vous bien sur votre fauteuil !... Vous avez votre journal ; moi, me besogne... Ah ! ça !... ah ! ça !... que faites-vous donc ?

Fernand avait peu à peu glissé du fauteuil et était tombé à genoux, un peu lourdement.

— Mais voulez-vous bien vous relever !

Et elle le prenait par les épaules et tâchait d'avoir l'air courroucé.

— Non, non ! déclara-t-il, je ne me relèverai que si vous me promettez que, pour vous voir, je ne serai plus forcé de faire comme Roméo au balcon de Juliette.

— Est-ce que vous avez envie de vous briser l'autre jambe ? répliqua-t-elle, toute cramoisi.

— Mademoiselle, c'est mon pauvre cœur qui est brisé !... Par pitié, ne me quittez plus jamais ! Soyez ma femme !... Vous êtes orpheline ; je suis seul à Paris ; unissons nos deux existences... Je vous aime depuis que je vous ai vue... Je me remettais à faire des bêtises si vous ne vouliez pas m'épouser !... Par pitié !...

Toute souriante, elle le força à se relever ; et quand il fut de nouveau bien étendu sur son fauteuil, elle le menaça du doigt :

— Mais, fit-elle, serez-vous un mari bien sage, bien obéissant, monsieur, bien fidèle à votre... maison ?... et sera-ce votre femme que vous écouteriez... ou vos camarades ?

Il tendit les bras vers elle.

— Oh ! vous voulez bien ? s'écria-t-il... Vous voulez bien, dites ?... Par pitié pour un pauvre garçon qui vous aime de tout son cœur !

Elle se laissa un peu aller sur sa poitrine, et elle dit gravement :

— Non... Pas par pitié !... Par amour !

Jean RAOCOURT.

Aux champs

Défrichement des prairies naturelles. — Les poules en hiver. — Engrangement des porcs.

Il y a quatre-vingt ans, les prairies naturelles étaient la base du régime agricole suivi ; elles seules nourrissaient les bestiaux producteurs d'engrais ; mais depuis l'introduction de la culture des prairies artificielles et des plantes à racines fourragères, les prairies naturelles ont perdu leur importance, puisqu'on peut obtenir d'une surface consacrée aux fourrages artificiels une quantité de produits alimentaires moitié plus considérable que de la même étendue de prairie naturelle. A la vérité, les frais de culture sont peut-être plus élevés ; mais un plus grand nombre de bestiaux peuvent être nourris, les engrains deviennent par suite plus abondants, et cette augmentation des frais est amplement compensée par l'accroissement des produits. Nous démontrerons plus tard, par des chiffres, l'exactitude de ces faits.

D'après ce principe, toutes les prairies naturelles devraient être transformées en terres labourées : quoique très vraie, cette règle est sujette aussi à beaucoup d'exceptions.

Ainsi, dans les contrées où la culture des prairies artificielles n'a pu encore pénétrer, ce serait une faute que de supprimer les prairies naturelles, car rien ne pourrait y suppléer. Ce serait encore un tort que de défricher des prairies en pente rapide, où la culture annuelle deviendrait très coûteuse et sur lesquelles la terre ameublie par les labours serait ravinée, comme on dit, et entraînée dans les parties basses par les grandes pluies.

Il en serait de même pour les terres gazonnées bordant les rivières ou les fleuves sujets aux inondations, car ces terrains sont engrangés par les limons des eaux et donnent un produit qu'on ne pourrait obtenir avec des prairies artificielles, lesquelles craignaient trop l'humidité.

D'autres sols, en raison de leur nature particulière et de leur fraîcheur, sont si favorables à la végétation des prairies naturelles, que leur rendement dépasse en qualité et même souvent en quantité ceux qu'ils donneraient s'ils étaient transformés en prairies artificielles.

Telles sont nos pâturages du Jura, de la Normandie, etc., etc.

Lorsqu'on voudra défricher les prairies naturelles, on aura recours, suivant les circonstances de leur assise sur un sol meuble ou caillouteux, aux opérations que nous avons déjà décrites pour amender chacune de ces divers terrains.

* * *

La poule ne pond pas si elle a froid.

C'est pour cela qu'en hiver il est bon de les tenir à l'abri, sans pour cela les priver d'air, car les poules, comme tous les oiseaux, absorbent une très grande quantité d'air pour respirer. Le mieux, c'est de les faire coucher la nuit dans un coin de l'écurie ou de l'étable, et de les y tenir enfermées jusqu'après le premier repas du matin ; si on les laissait sortir dès la pointe du jour, elles seraient saisies par le froid, ce qui occasionne de nombreux inconvenients et maladies.

La poule aime à brouter l'herbe ; elle va en chercher jusque sous la neige, et la neige ne lui vaut rien ; dès lors, suspendez à sa portée, sous les remises et les hangars des choux ; elle s'amusera fort à les picorer, n'ira pas vagabonder et s'en trouvera bien sous tous les rapports.

Nourriture échauffante : mélange d'avoine et de sarrasin, avec quelques graines de chenevis ; boisson limpide et presque tiède ; avec cela et